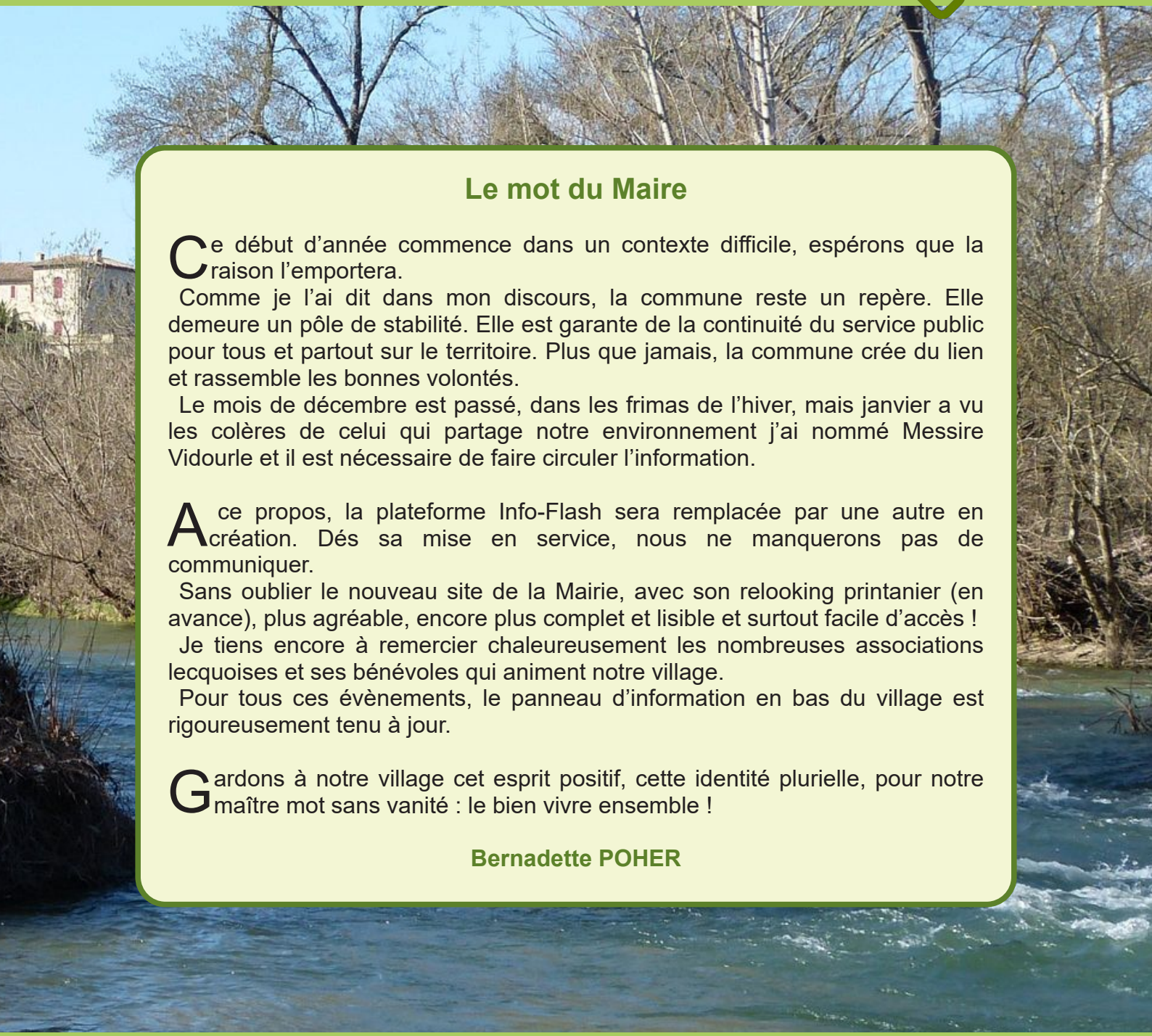
LEK'TRAIT d'UNION

Les échos du village

mairie de LECQUES

N°12, février 2025



Le mot du Maire

Ce début d'année commence dans un contexte difficile, espérons que la raison l'emportera.

Comme je l'ai dit dans mon discours, la commune reste un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est garante de la continuité du service public pour tous et partout sur le territoire. Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Le mois de décembre est passé, dans les frimas de l'hiver, mais janvier a vu les colères de celui qui partage notre environnement j'ai nommé Messire Vidourle et il est nécessaire de faire circuler l'information.

A ce propos, la plateforme Info-Flash sera remplacée par une autre en création. Dés sa mise en service, nous ne manquerons pas de communiquer.

Sans oublier le nouveau site de la Mairie, avec son relooking printanier (en avance), plus agréable, encore plus complet et lisible et surtout facile d'accès !

Je tiens encore à remercier chaleureusement les nombreuses associations lecquoises et ses bénévoles qui animent notre village.

Pour tous ces évènements, le panneau d'information en bas du village est rigoureusement tenu à jour.

Gardons à notre village cet esprit positif, cette identité plurielle, pour notre maître mot sans vanité : le bien vivre ensemble !

Bernadette POHER

Sommaire

Édito.....2
Pêle-mêle.....2
Carnaval.....3
L'eau à Lecques.....4
Un local technique approprié.....6
Un concert pas comme les autres.....6
Nos anciens à l'honneur.....7
La magie de la lecture.....7
Atelier du regard à Lecques.....7
Carnet.....7

Édito

L'hiver passe par là et le village met lui aussi un vêtement, qui lui donne une allure plus feutrée, et donne à chacun l'envie de rentrer au chaud.

Les événements se font plus rares, et leur espacement dans le temps fait parfois oublier qu'ils mettent toujours un peu d'animation en cœur de village et sont annoncés par notre panneau lumineux et les différents canaux communication sur le village, notamment le site de la Mairie.

Après le 11 novembre et la visite du Préfet, le 15 novembre le concert des DUCKY SMOKTON, les animations de Noël pour les enfants, les festivités de l'automne ont été évoquées dans le précédent numéro (novembre) ainsi que l'Assemblée Générale de l'association l'Eau Vive.

Vous n'êtes plus sans ignorer que ce petit journal se veut informatif mais dans un registre d'écriture et de lecture, différent d'un bulletin municipal.

Il est aussi un moment de découverte d'un village et de son territoire riche d'une histoire qui s'étend au-delà du Moyen-Age, d'une géographie particulière entre Cévennes et mer, conduite par celui qui reste le maître de nos paysages, Messire Vidourle.

Et ce numéro est placé sous le signe de l'eau, préoccupation majeure en notre temps !

Pas d'industrie, pas de grandes surfaces, un village posé qui n'aspire qu'à donner le meilleur de lui-même pour un vivre ensemble, entre douceur traditions et culture.

C'est cette image que nous essayons de travailler pour quelques instants chaleureux au cœur de votre intérieur avec ce titre un peu accrocheur, **LEK'TRAIT d'UNION**.

Alors à vos« lunettes »…
prenez un peu de temps...
Et surtout prenez soin de vous…
Votre fidèle plume
Michèle Blanchot

Pêle-mêle

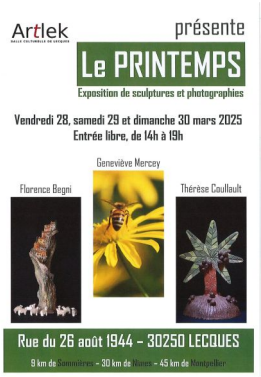
Quelques animations pour rappeler que de plus en plus les villageois se rassemblent lors de moments festifs, comme **LA GALETTE**, organisée par l'Eau Vive, le 17 janvier dernier avec une présentation « L'Eau à Lecques » transcrite dans nos pages.

Puis ce furent les traditionnels vœux de la Municipalité, le 24 janvier, par notre Maire, avec un bilan de l'année écoulée et suivi d'un apéritif convivial.

Toutes informations sont relayées régulièrement sur le site de la Mairie : celui-ci a changé de look plus attrayant, très complet et facile d'accès. Il est réalisé et complété par Patrice LEGROS, qui est notre informaticien, concepteur et à qui nous adressons nos remerciements pour le temps consacré. Surtout n'hésitez pas à vous connecter www.lecques.fr !

Le samedi 8 Février 2025, notre temple dont l'acoustique n'a rien à envier aux grandes salles, a été choisi pour les « Auditions de chant lyrique » organisées par l'Ecole de musique de Sommières...

Et maintenant toutes ces dates à venir pour un printemps de feu ! : vous saurez bien trouver celles à ne pas manquer ou mieux les noter toutes !



- Les 28, 29 et 30 mars de 14h à 19h, une exposition Sculpture et Photographies présentée par Florence BEGNI, Geneviève MERCEY et Thérèse COULLAULT.
- Le 5 avril, un voyage à la Jonquera organisé par le Comité des Fêtes.
- Le 12 avril, venez passer un bon moment Théâtre avec la Compagnie « Tous en scène » de Montpellier à l'ancien temple « L'Illusion Conjugale »
- Le 1er mai, c'est le traditionnel « Repas tiré du sac » et apéritif offert par le Comité des Fêtes.
- Le 18 mai, le Comité des Fêtes n'a pas dérogé à la tradition du « Vide Grenier ».
- Le 20 juin, c'est la deuxième édition de la « Fête de la Musique » qui mettra de l'ambiance dans les rues du village !
- Le 22 juin, ouvrez vos portes aux Aubades, qui viennent avec brioches et fougasses annoncer ce qui fait le terreau traditionnel de nos villages : la **FÊTE VOTIVE** les 4, 5 et 6 juillet.

Alors à vos agendas !

Carnaval

Qui n'a pas eu envie un jour d'un déguisement drôle, ou précieux, ou représenter un personnage de film, un animal, que sais-je encore !

Mais d'où vient cette coutume ?

Le Carnaval se déroule juste avant le Carême, une période de quarante jours de jeûne et de prière précédant Pâques dans la tradition chrétienne.



Le jour culminant du Carnaval est le Mardi Gras, qui marque la fin des festivités et le début du Carême. La date du Mardi Gras varie chaque année, car elle est liée à la date de Pâques, qui est calculée en fonction du calendrier lunaire.

Le Mardi Gras se situe toujours entre le 3 février et le 9 mars.

Mais pourquoi ce nom de MARDI GRAS ?

Le Mardi Gras est une fête joyeuse et gourmande qui marque la fin de la période de Carnaval et précède le Carême, une période de jeûne et de pénitence de 40 jours avant Pâques dans la tradition chrétienne. Mais pourquoi ce jour est-il si spécial ?

Au Moyen Âge,le Mardi Gras a pris une dimension plus chrétienne, devenant le jour où l'on pouvait faire la fête et manger copieusement avant le Carême.

C'était l'occasion de consommer les aliments riches et gras, comme la viande et les œufs, avant de se priver pendant 40 jours.

Le Mardi Gras est aussi un jour de gourmandise, avec d'anciennes traditions culinaires comme des beignets, des crêpes, des gaufres et d'autres douceurs. Ces gourmandises sont souvent préparées avec des œufs, du beurre et du sucre, des ingrédients riches que l'on s'apprête à abandonner pendant le Carême.

Pourquoi fête-t-on le Carnaval ?

Les origines du Carnaval remontent à l'Antiquité, avec des fêtes païennes célébrant le retour du printemps, la fertilité et la nature.

Les Romains organisaient des Saturnales en l'honneur du dieu Saturne, tandis que les Grecs célébraient Dionysos, le dieu du vin et de la fertilité. Ces fêtes étaient souvent l'occasion de déguisements, de masques et de grandes réjouissances populaires où tout semblait permis.

Au Moyen Âge, le carnaval a pris une dimension plus chrétienne, avec des célébrations précédant le Carême.

Les masques et les déguisements souvent extravagants et colorés étaient autorisés pendant cette période de réjouissances.

C'était considéré comme un moment de liberté où l'on pouvait changer d'identité et se moquer des puissants offrant ainsi une forme de transgression sociale et de renversement des rôles.

À la Renaissance, le carnaval a connu un essor important, notamment à Venise, où il est devenu une fête emblématique qui traversa les frontières, pour s'inviter même en France dans les grands bals de la cour du Roi Soleil.

Les masques vénitiens, raffinés et mystérieux, ont contribué à la renommée du carnaval de Venise.

Le carnaval s'est ensuite répandu dans le monde entier, avec des traditions différentes selon les cultures et les régions. Le carnaval de Rio de Janeiro, au Brésil, est l'un des plus célèbres au monde, avec ses chars décorés, ses costumes extravagants et ses défilés de samba.

En France, les carnavals fleurissent dans nos villes mais certains sont très connus et souvent superbes, attirant des milliers de visiteurs.

Le Carnaval de Nice

C'est le plus grand carnaval de France et l'un des plus célèbres au monde. Il se déroule chaque année en février et attire des milliers de visiteurs. Les festivités durent deux semaines et comprennent des défilés de chars décorés, des batailles de fleurs, des spectacles de rue et des soirées costumées.



Le Carnaval de Dunkerque

C'est un carnaval unique en son genre, connu pour son ambiance festive et déjantée.

Il se déroule chaque année en février et dure plusieurs jours. Les participants se déguisent et défilent dans les rues, accompagnés de musiciens et de chars.



Le point culminant du carnaval est le "jet de harengs", une tradition locale où les participants se lancent des harengs fumés.

L'eau à Lecques

3 sources d'eau : Le Vidourle, le BRL et les forages de Prouvessat

Le VIDOURLE

Le Vidourle est un fleuve côtier méditerranéen qui s'étend sur 85km et traverse 28 communes dans les départements du Gard et de l'Hérault.

Il prend sa source dans les Cévennes à Saint Roman de Codières, au nord de la montagne de la Fage à environ 630m d'altitude, et se jette dans la mer Méditerranée au niveau du Grau-du-Roi.

Il est fort probable que la présence du Vidourle et du rocher (qui protègecontre les crues et jouait un rôle de défense), ait été un facteur déterminant dans l'existence de Lecques.

Le bassin du Vidourle est géré par l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) sa mission est la protection de la population,la réduction du risque inondation par la réalisation d'ouvrages tels que digues, bassins de rétention, l'entretien et la surveillance des ouvrages et la protection des zones humides.

Suite aux inondations de 2022 l'EPTB Vidourle a engagé en 2004 l'aménagement de la basse vallée pour la protection contre les inondations par le confortement des digues et la protection rapprochée des centres urbains.

A Lecques afin de protéger le Vidourle en 2015 mise en place de notre Station d'épuration bio par roseaux.

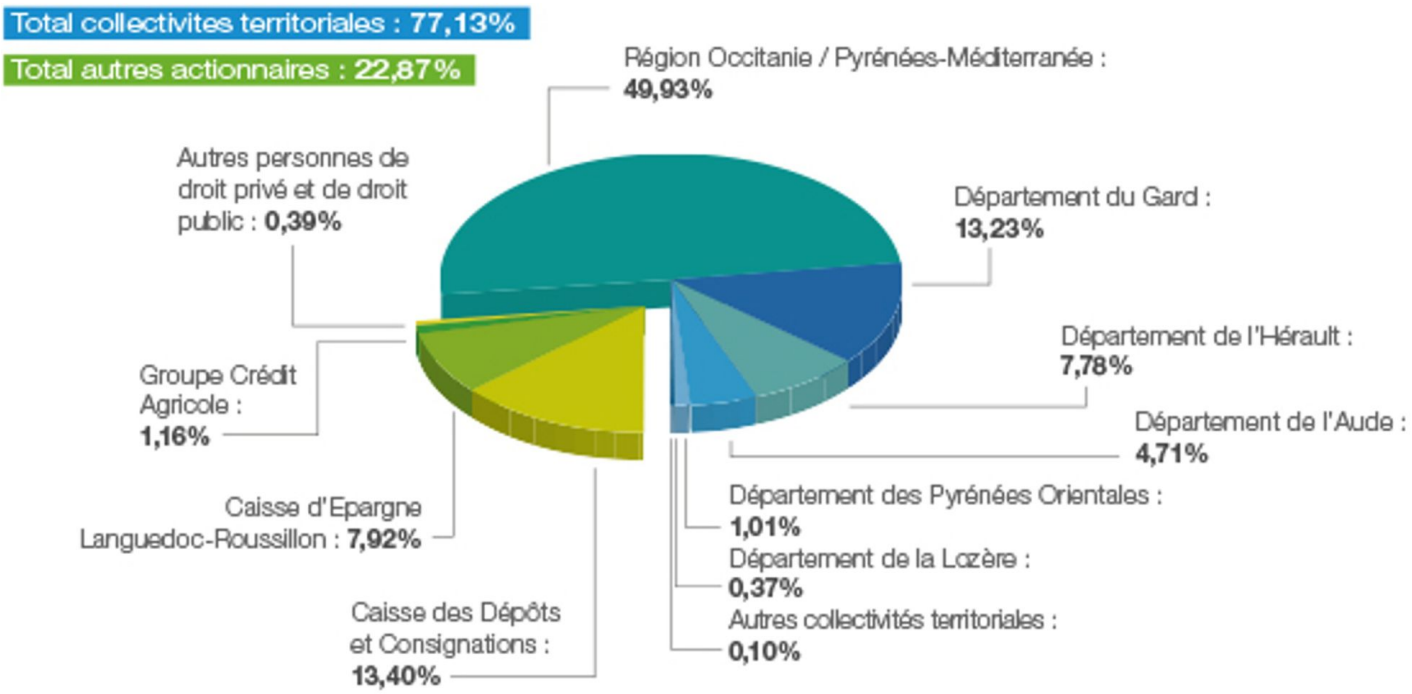
Avantages des roseaux :

– Assurent une vitesse d'infiltration et la répartition des eaux sur tout le filtre;
– Le système racinaire très épais, favorise l'oxygénation des filtres et la multiplication des bactéries;
– Continuent de croître même en hiver = fonctionnement permanent de la station;
– Oscillent facilement sous l'effet du vent, ce qui empêche le colmatage des lits filtrants par les boues.

Le BRL (Bas Rhône Languedoc)

Créé en 1955 ; L'eau pour l'agriculture :

– 1956 Attribution par l'état d'une concession de 75 ans;
– Autorisation de pomper 75 m^3/s en amont d'Arles; 63 m^3 pour l'Hérault 12 m^3 pour les Costières;
– 1960 Création du canal Philippe Lamour = Canal d'irrigation amenant l'eau du Rhône vers le sud du Gard et l'Est de l'Hérault;
– 2011 En novembre BRL devient une Société d'Economie Mixte Locale.



L'eau à Lecques

L'eau potable à Lecques

A l'origine des puits situés à différents endroits du village (cadastre de 1837 qui localise un puit communal) puis, à partir du début du XX^{ème} siècle le forage de Lecques est réalisé à 8m de profondeur, une éolienne permet de faire monter l'eau dans un réservoir (l'atelier communal actuel) qui est renvoyée par gravité à des fontaines et un abreuvoir puis grâce à l'arrivée de l'électricité, installation d'une pompe électrique.

En 1960 construction du château d'eau de 18m de hauteur avec une cuve de 200 m^3 et donc la distribution par tuyauterie dans chaque habitation et l'installation d'une station d'épuration par procédé chimique.

En 2001 interrogations sur la qualité de l'eau suspicion du mélange Eau du VIDOURLE Eau du forage… Il faut donc trouver une autre source d'approvisionnement en eau potable. Le conseil municipal tente d'adhérer au SIAP Gailhan mais la demande est rejetée.

En 2003 Montpezat propose à Lecques d'adhérer au SIAP Vidourle. En 2004 le conseil municipal vote l'adhésion au SIAP VIDOURLE.
Le forage de Lecques reste en cas de besoin.
Le SIAP est composé de huit communes :
Cannes et Clairan, Combas, Crespian, Fontanès, Lecques, Montmirat, Montpezat et Vic-Le Fesq.

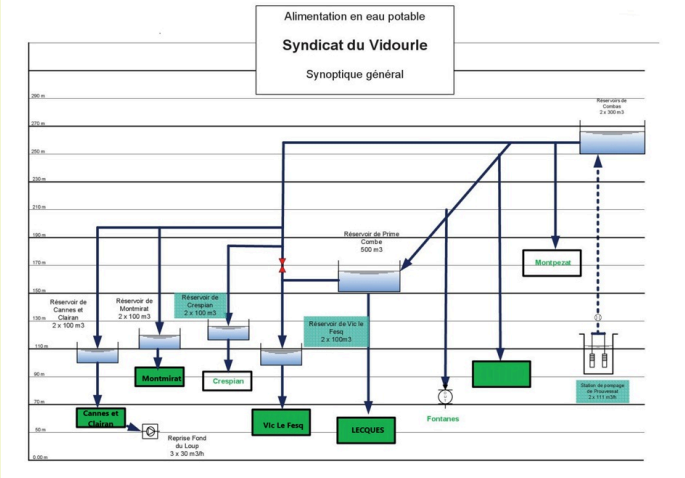


En 2009 le syndicat décide la mise en place de deux forages à la station de Prouvessat :
– Forage n°1 : 156m de profondeur
– Forage n°2 : 125m de profondeur
Capacité des pompes : 100 m^3/h. Ces forages sont situés dans le massif karstique des Lens.

En 2014 fermeture définitive du forage de Lecques sur décision préfectorale interdiction de pomper dans le VIDOURLE.

En 2021 Arrêt brutal d'un forage => restriction de distribution d'eau ce qui a conditionné la mise en place d'un Schéma directeur, la société CEREG ingénierie de Montpellier en a été chargée.

Différentes phases de travaux envisagées pour les 20 années à venir :
– Réduction des fuites;
– Remplacement des conduites non conformes;
– Installation d'une cuve de stockage supplémentaire;
– Indexation du tarif de l'eau en fonction de la consommation;
– Connexion au BRL avec usine de traitement de l'eau.



Des actions ont déjà été engagées et donnent des résultats encourageants notamment en terme de rendement du réseau qui est passé de 60% à 80%.
Ceci est la conséquence de la chasse aux fuites d'eau.

Pour terminer, il est indéniable que l'eau est une ressource naturelle qui, avec le changement climatique en cours, va devenir de plus en plus précieuse.
Même si la ressource est gratuite, elle a un coût pour atteindre les robinets, il est donc essentiel de la gérer avec beaucoup d'attention et de précaution.

Présentation faite à l'association « l'Eau Vive » (http://eauvive.lecques.fr) le 17 janvier 2025 par A. Darthenucq et V. Liénard

Un local technique approprié…

Si les quelques lignes de ce petit journal s'interdisent toute politique subjective, il est nécessaire de saluer une entreprise donc une décision importante aussi pour l'avenir de nos bâtiments publics.

Tout d'abord il s'agit de conditions de travail d'une équipe technique dévouée et solide qui au vu des locaux actuels ne sont pas adaptées : il semblait nécessaire de remédier à une situation ne permettant pas un fonctionnement optimal voire même indécent.



L'entreprise a demandé un tri des informations de toutes sortes, une gestion comparative et analysée des solutions qui pouvaient offrir à notre petite commune un avenir éco-responsable tout en maintenant un budget équilibré et positif.

Des questions se posèrent quant aux éventuels travaux d'installation électrique complémentaires, questions balayées par ENEDIS puisque c'est EDF qui gère à partir de l'existant et dans un rayon de 10km sans autres intervention mais avec toutes les garanties adéquates sur la durée d'exploitation.

Dans cet esprit et après de nombreuses réunions et le lancement de l'appel d'offre réglementaire, la décision a été prise : un local près du skate-park, d'une superficie de 300 m^2 et recouvert de panneaux photovoltaïques dernière génération, permettant une économie immédiate de la facture d'électricité relative aux bâtiments et aménagements publics de la commune, un amortissement sur dix ans, un surplus « revente » d'électricité à EDF substantiel, puis sur les dix années suivantes un bénéfice total « facture-revente ».

Les garanties proposées et la longévité des installations actuelles offrent à notre commune une grande avancée sur le mode « économies budgétaires » et une maintenance de nature à soulager les finances à venir sur le plan énergétique et une belle sagesse de bon éléve quant à la protection de l'environnement..

En complément, le parc « éclairage public » sera totalement sur « LED » prochainement, ce qui ne peut rentrer dans la gestion photovoltaïque (la nuit pas de chaleur soleil !) mais représente également une économie budgétaire.

Le Conseil Municipal du lundi 18 Novembre aura mis la dernière main à cette décision d'envergure (PV à retrouver sur le site de la Mairie pour consutation)

En bref une entreprise dont la transversalité des domaines gérés constitue un véritable plus pour la commune dans l'intérêt de tous.

Un concert pas comme les autres

Le village de Lecques prend un chemin résolument autre, entre culture et détente avec ce nouvel événement, le 1er février dernier.

Il n'en faut pas davantage, pour séduire un public qui ne s'y trompe pas et déjà revient !

Une voix remarquable, une sensibilité à fleur de peau, une vraie présence sur scène, tel fut le « seule en scène » de **STEPHIE**, artiste complète, chanteuse, comédienne ou encore humoriste.

Une prestation très originale, qui a puisé dans le répertoire moins médiatique de quelques-uns de nos grands artistes, de Charles TRENET à CALOGÉRO en passant par la grande PIAF ou encore Yves DUTEIL.

Une belle rencontre.

Les échanges de l'artiste avec tous ceux présents,ont donné à cette soirée une empreinte particulière, conviviale en avant spectacle avec ce moment ensemble autour d'un snacking et d'un verre de vin de vigneron local (avec modération) dans un espace agréable.

Prochain rendez-vous à noter, le samedi 12 avril, encore une belle surprise…

La encore bien jeune association **ARTLEK'EVENEMENTS**, n'a qu'un seul objectif, le faire-vivre culturel de son territoire à la géographie si particulière.



Nos anciens à l'honneur...



C'était un jour froid de décembre… plus de 80 personnes ont répondu à cette invitation traditionnelle de la municipalité autour d'un repas de fête.

Un moment joyeux où chacune et chacun pouvait échanger « sur les choses de la vie », retrouver ceux que l'on côtoie moins, et faire connaissance avec notre nouvelle secrétaire Laetitia, présente pour l'occasion.

Et pour donner un peu de « peps » à ces instants, notre Maire a lancé un « karaoké » à la fois sérieux et drôle, investi par certains : les sourires en disaient long sur l'ambiance et le bonheur dans cette journée.

La magie de la lecture…

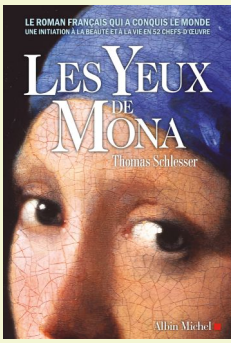
Beaucoup de nouveautés sont arrivés à la bibliothèque, venez les découvrir !

« **Dans les yeux de Mona** » Roman de Thomas Schlesser

L'amour immense d'un grand-père pour sa petite fille menacée de cécité est au cœur de cette histoire. Il va la sensibiliser à l'art en lui donnant les clés pour découvrir chaque œuvre en parcourant le Louvre.

Ce livre est un bijou d'art, d'amour et de beauté.

Il vous attend à la bibliothèque…



Atelier du regard à Lecques

Le 29 janvier subventionné par la CCPS et animé par Isabelle Reignier chaque mois dans les villages de la communauté de communes.



Le thème portait sur l'impressionnisme au travers d'Edouard Manet, peintre et graveur français de la fin du XIX^{ème} siècle.

Plus de 50 participants venus de villages différents ont assisté à cette conférence dans notre salle des associations.

La conférence sur Manet était d'une grande qualité. Isabelle nous a transportés dans l'univers artistique personnel et contemporain de cet artiste.

Il fut l'initiateur du groupe des impressionnistes et sa peinture évolua nettement à leurs côtés... Ces échanges ont abouti à des remises en question et des recherches essentielles donnant le jour à l'un des courants picturaux les plus innovants du XIX^{ème} siècle.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour accéder au site de l'Atelier du regard : vous y trouverez le calendrier des conférences, les conférences passées et plein d'autres informations.

https://www.regardsurlart.com

Carnets

Nous aimons annoncer des naissances, des mariages, mais il est toujours un peu difficile d'annoncer ceux qui sont partis, car ils sont le cœur battant du village.

Surtout lorsqu'en cette fin d'année 2024, ils nous ont quittés… presque ensemble !

Bruno SIEGMANN le 29 novembre 2024

Kathleen SULLIVAN le 01 novembre 2024

Simone ROZIER le 03 novembre 2024

Mickaël MASSE le 04 novembre 2024

Nous avons une pensée pour leur famille et leur adressons nos plus sincères condoléances.

Une note heureuse cependant, le renouvellement des vœux pour les 50 ans de mariage de :

Marie Louise & Abel GONCALVES

Nous leur souhaitons encore beaucoup d'années heureuses !

Une anecdote sur l'histoire de Lecques à raconter ?
Un témoignage ? Des documents ? Des photos ?
Des cartes postales ? Une idée solidaire ?
Je suis la PLUME de ce petit journal pour le plaisir de tous.

Contactez-moi : Mblt3034@gmail.com
Ou pour une rencontre : téléphone Mairie 04 66 80 11 83



©2025 Mairie de Lecques - Chargée de publication : Michèle Blanchot - Couverture : Vidourle à Lecques
Maquette : P@rice - Impression : LA BA Com 30170 Conqueyrac - Ne pas jeter sur la voie publique

MAIRIE DE LECQUES
233 rue du 26 Août 1944
30250 LECQUES
Tél : 04 66 80 11 83

Courriel: mairie30@lecques.fr
Facebook: www.facebook.com/mairielecques
Site: www.lecques.fr

Horaires d'ouverture secrétariat:
Lundi : de 10h à 12h
Mercredi : de 10h à 12h
Jeudi : de 14h à 16h30
Vendredi : de 10h à 12h